

Infrastructures, transports et mer

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

*Direction générale des infrastructures,
des transports et de la mer*

Régie autonome des transports parisiens

**Décision n° MRB 2011-5274 du 2 mai 2011 portant délégation de signature du directeur
du département matériel roulant bus (MRB) au responsable ressources humaines du
département MRB**

NOR : TRAT1131682S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le directeur du département MRB,
Vu le décret n° 59-157 du 7 janvier 1959 relatif à l'organisation des transports de voyageurs dans la
région parisienne ;
Vu le décret n° 59-1091 du 23 septembre 1959 portant statut de la RATP ;
Vu le décret n° 89-410 du 20 juin 1989 relatif à l'organisation de la RATP ;
Vu la délégation consentie le 16 novembre 2010 (note générale 2010-029) au directeur du départe-
ment MRB par le président-directeur général de la RATP,

Décide :

Article 1^{er}

De donner délégation à M. Jean-Pierre GALÉA, responsable ressources humaines du départe-
ment MRB, à l'effet de signer, en son nom, les actes suivants relatifs à :

- 1.1. La notification de toutes les mesures disciplinaires et statuer sur les appels des mesures du
premier degré *b* prises dans son département.
- 1.2. L'embauche définitive des agents stagiaires engagés sous statut et de la cessation du contrat
de travail des agents non statutaires.
- 1.3 L'avancement des opérateurs, des agents de maîtrise et des cadres, à l'exception de l'accès
cadre supérieur.
- 1.4 La nomination des responsables d'unités et de groupe de soutien, à l'exception des directeurs
d'unité opérationnelle.
- 1.5. L'élaboration, la modification ou l'abrogation de la réglementation propre à son département.

Article 2

La présente délégation annule et remplace la délégation référencée au numéro 5546 publiée à la
date du 20 septembre 2004.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement
durable, des transports et du logement.

Fait le 2 mai 2011.

Le directeur du département MRB,
L. MÉRET